

Elections Professionnelles 2022

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

Cette instance s'adresse aux contractuels de catégorie C,B,A, de CDI, d'assistants Familiaux (ASSFAM).

EN 2018 **FO CD31** A OBTENU LA MAJORITE DES VOIX => 5 SIEGES.

**Les Elus FO CD31 s'engagent à vos côtés pour
la défense de vos droits individuels**

Le 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants à la CCP. Ils auront pour rôle de porter et défendre les situations des personnels contractuels confrontés à :

- Révision évaluation, télétravail,
- Discipline,
- Licenciement,
- Refus de temps partiel,
- Refus de congés spécifiques,

FO CD31 a été de tous les combats, ayant mobilisé tous ses élu(e)s FO, ses militant(e)s et sympathisant(e)s :

FORMATION

TEMPS
PARTIEL ET/OU
CONGES
SPECIFIQUES

TELE
TRAVAIL

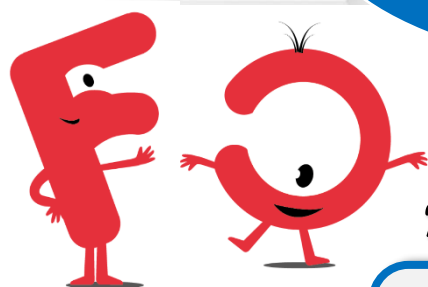
CONSEIL DE
DISCIPLINE

**LA CCP
DONNE
SON
AVIS**

EVALUATIONS
PROFESSION-
NELLES

ACCOMPAGNEMENT
PROCEDURE DE
LICENCIEMENT
APRES PERIODE
D'ESSAI OU INAPTI-
TUDE PHYSIQUE

**Votez et faites
voter *FOCD31* !**



#2022EnFOForce****



FOCD31

Bureau A234 – 1 Bld de la Marquette – 31090 Toulouse
05 34 33 47 80 – www.focd31.fr – focd31@gmail.com – @focd31